

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ALBERES, DE LA CÔTE VERMEILLE ET DE L'ILLIBERIS ◆ Siège : 3 Impasse de Charlemagne 66700 ARGELES-SUR-MER	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° DL2024-0032 Séance du Conseil : 11 MARS 2024
COMMISSION COMMUNICATION ET SYSTÈMES D'INFORMATION DÉSIGNATION DE NOUVEAUX MEMBRES	

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 11 mars à 18 heures 30, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès se sont réunis, sur la convocation qui leur a été adressée le 05 mars 2024, à la Salle du Préau – Place de la Mairie à Saint-André (66690), sous la Présidence de Monsieur Antoine PARRA, Président.

Étaient présents :

Antoine PARRA, Julie SANZ, Antoine CASANOVAS, Philippe RIUS, Lydie FOURC, Aimé ALBERTY, Guy ESCLOPE, Maria CABRERA, Georges GUARDIA, Jean-Michel SOLE, Anne MAURAN, Guy VINOT, Guy LLOBET, Annie LAMARQUE, Jean-Marie LEFEVRE, Christian NAUTE, Laëtitia COPPEE, Huguette PONS, Hervé VIGNERY, Françoise DARCHE, Grégory MARTY, Yves BLIN, José BELTRA, Samuel MOLLI, Marie-Thérèse IMBARD, Nathalie REGOND PLANAS, Francis BERTHELIER, Didier CHOPLIN, Yves PORTEIX, Frédérique MARESCASSIER, Sylvie VILA.

Étaient représentés :

Raymond PLA donne procuration à Antoine PARRA, Marie-Pierre SADOURNY GOMEZ donne procuration à Maria CABRERA, Bruno GALAN donne procuration à Françoise DARCHE, Patricia HECQUET donne procuration à Grégory MARTY, Gilbert CRITELLI donne procuration à Marie-Thérèse IMBARD, Christian NIFOSI donne procuration à Sylvie VILA.

Étaient absents/excusés :

Isabelle MORESCHI, Patrice AYBAR, Marie-Clémentine HERRE, Christian GRAU, Marie ARIZA, Nicolas GARCIA, Anne-Lise MIRAILLES, Roland CASTANIER, Sylvaine CANDILLE, Fabrice WATTIER, Annie PEZIN, Marcel DESCOSY, Yvette PERIOT

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 37

Nombre de procurations : 6

Secrétaire de Séance :

Samuel MOLLI

Monsieur le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21, L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1,

Considérant qu'au regard des articles L.2121-22, L.5211-1 et L.5211-40-1, la composition des commissions doit « respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus »,

Par délibération n°DL2020-0175 du 31 juillet 2020, le Conseil communautaire a procédé, par vote, à la désignation des élus représentant la Communauté de communes au sein de la commission Communication et systèmes d'information. Ainsi, 1 conseiller communautaire et 1 conseiller municipal par commune avaient été désignés.

Par délibérations n°DL2021-0168 du 19 juillet 2021, n°DL2023-0183 du 17 juillet 2023 et n°DL2023-0237 du 16 octobre 2023 des modifications ont été apportées sur cette liste.

Considérant que de nouveaux changements sont souhaités :

- Sur proposition de la commune de Cerbère, M. Christian GRAU pourrait être nommé en lieu et place de Mme Violaine MARIANNE.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communautaire est appelé à désigner de nouveaux membres pour la commune de Cerbère, chargé de siéger au sein de la commission Communication et systèmes d'information.

Sur proposition de son Président et après en avoir préalablement délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Procède à la désignation de M. Christian GRAU en qualité de conseiller communautaire pour la commune de Cerbère, chargé de siéger au sein de la commission Communication et systèmes d'information.

Arrête ainsi, la liste des conseillers communautaires et municipaux suivants membres de la commission Communication et systèmes d'information

COMMUNES	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	CONSEILLER MUNICIPAL
ARGELES-SUR-MER	Julie SANZ	Marie-Catherine BARNADES
BAGES	Georges GUARDIA	Jean LOPEZ
BANYULS-SUR-MER	Clémentine HERRE	Alexandre ORTIZ--BODIOU
CERBERE	Christian GRAU	Yannick CONEGERO
COLLIOURE	Annie LAMARQUE	Laure CASSAGNERES
ELNE	Anne-Lise MIRAILLES	Père MANZANARES
LAROQUE DES ALBERES	Christian NAUTE	Serge NAVARRO
MONTESQUIEU DES ALBERES	Hervé VIGNERY	Nathalie PUJOL
ORTAFFA	Marie-Pierre SADOURNY	Mathieu BAIGES
PALAU DEL VIDRE	Françoise DARCHE	Nadine BONAFE
PORT VENDRES	Grégory MARTY	Jean-Louis BELLET
SAINT ANDRE	Samuel MOLI	Anna ROUGET
SAINT GENIS DES FONTAINES	Nathalie REGOND PLANAS	Aurélie SIRJEAN
SOREDE	Yves PORTEIX	Xavier PENEAU
VILLELONGUE DELS MONTS	Sylvie VILA	Jean-Marc BOUICHOU

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Résultat du vote :

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 1

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 13/03/2024

**Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de
sa publication et sa transmission en Préfecture
Le Président de la Communauté de Communes**

Antoine PARRA

A red circular stamp of the Communauté de Communes ACVI is visible. The stamp features a central emblem with a torch and a gear, surrounded by the text "Communauté de Communes" and "ACVI" at the bottom. A black ink signature, "Antoine Parra", is written across the stamp.

***La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans
un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.***